

Fête de la patate

Autor(en): **Escher, Gérard**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **34 (1997)**

Heft 1306

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1015163>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'argent des morts d'hier et d'aujourd'hui

Réflexion sur l'Histoire et les fosses communes contemporaines.

AL'OCCASION DE LA Journée du réfugié africain, Lukas Schmutz dans la *Basler Zeitung* du 20 juin 1997 a rappelé la disparition de 200 000 réfugiés hutus dans la région des Grands Lacs, l'équivalent de la population de la ville de Bâle (traduction, titre et sous-titre, DP).

[...] «Ce qui rend plus incompréhensible encore le sort de ces 200 000 êtres humains à jamais anonymes, c'est qu'ils n'ont pas été victimes d'une catastrophe naturelle mais que la communauté internationale a accepté cet événement en toute connaissance de cause. Alors que les moyens politiques et militaires disponibles auraient permis sans conteste leur sauvetage.

Cette même communauté internationale, qui s'était unanimement rangée derrière l'intervention dite chirurgicale des États-Unis en Irak, a consciemment renoncé à protéger de la destruction les camps de réfugiés dans l'ex-Zaïre. Ce faisant, elle a bafoué les principes moraux qui paraissent universellement reconnus et violé le droit international en vigueur.

De plus elle a toléré, parallèlement à cette campagne d'extermination, que des accords économiques soient passés avec les responsables de ces massacres. Et finalement il est plus que probable que les militaires ayant participé à l'extermination des réfugiés ont profité des ressources financières résultant de ces accords. C'est ainsi que s'exprime la réalité de la globalisation pour les réfugiés à la périphérie africaine de la politique mondiale [...].

L'Holocauste africain

Pendant que le sang coule en Afrique, la Suisse se collette avec des événements semblables survenus au cours de la Deuxième guerre mondiale. Cette mise à jour de l'Histoire manquera son but si elle ne débouche pas sur une nouvelle capacité d'agir efficace.

cement, notamment face à l'Holocauste actuel en Afrique. Avant de donner la priorité à un rétablissement de l'image des banques suisses selon les méthodes superficielles du marketing, nous devons repenser nos relations avec les États-Unis à la lumière de la disparition des réfugiés africains.

L'argent gagné avec les nouveaux contrats miniers va sans aucun doute trouver refuge dans des banques suisses. Par analogie avec l'or des victimes du régime nazi, il faut sans hésitation parler de l'argent des morts. Ce serait une grave erreur de laisser à Jean Ziegler l'occasion de s'indigner.

La Fondation de la solidarité, couplée de manière malheureuse avec notre passé, doit traduire notre volonté d'agir, par exemple face aux catastrophes humanitaires telles que celle des réfugiés africains. ■

AGRICULTURE

Fête de la patate

LE TERMINUS DU mythique Lausanne-Echallens est à Bercher, et a priori, il n'y avait pas de raison de venir jusque-là, ou, y étant venu, de ne pas avoir continué plus loin. Mais c'est que Nestlé y établit une usine de lait condensé, qui fonctionna de 1880 à 1920. L'usine a disparu, ne reste que la villa du directeur, devenue un EMS.

Aujourd'hui les reines du village s'appellent Aula, Agria, Charlotte, Christa, Désirée, Granola, Iroise, Matilda, Nicola, Ostara, Saturna, Sirtema, Stella, Urgenta et j'en passe. Reines dont nous mangeons soixante kilos par an, dont un tiers sous forme de chips et frites. C'était donc la fête de la pomme de terre à Bercher le week-end dernier, et nous avons passé la Röstibrücke (en bois) érigée pour l'occasion. Les annonces au haut-parleur sont en français, en suisse-allemand, en anglais – belle ouverture pour une fête locale. À la cantine, un journal abandonné annonce que les prix payés aux producteurs de patates ne sont toujours pas connus. La pomme de terre est en révolution: pour la première

fois, les prix ne seront pas fixés au Palais fédéral. Walter Balmer, vice-président de la Commission suisse de la pomme de terre (sic), rappelle que le marché est en voie de libéralisation, le prix sera fixé par sa Commission; justement les producteurs ont su s'entendre entre eux et avec les grands distributeurs, sans plumer le consommateur... Résultat ces prochains jours (le paysan suisse peut produire 45 000 kilos à l'hectare, et les patates industrielles (pour frites) lui sont payées 25 centimes par kilo).

Dans la longue file d'attente paisible vers la rösti la plus grande du monde, on peut mesurer l'immense capital de sympathie qu'ont encore nos paysans. Sauront-ils bien en profiter? Malgré l'ouverture voulue de la fête très vaudoise (le saucisson accompagnant les röstis) à la Suisse allemande et à l'Europe, dans les discussions de cantine c'est la patate étrangère qui est identifiée comme source de tous les maux...

(Je remercie M. Henri Galland pour ces renseignements sur l'histoire de Bercher.) ge

Oubliés

LE PROFESSEUR Paul Hahnloser, médecin-chef de la clinique de chirurgie de l'Hôpital cantonal de Fribourg prend sa retraite. À cette occasion *La Liberté* (12.6) rappelle qu'à Winterthour, où il a fait son premier stage dans un hôpital, en 1953, «il est strictement défendu d'opérer des patients de plus de 70 ans».

COMBIEN DE TOURISTES savent que les hôtels où ils logent étaient des hôpitaux militaires entre 1339 et 1945? Pris en charge par les autorités sanitaires de l'armée, des chambres de luxe étaient remplies de lits occupés par des soldats.

Sans cette occupation, combien de ces entreprises, sérieusement handicapées par la crise des années trente, auraient pu redémarrer après l'armistice de 1945? cfp